

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

---

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL162

présenté par  
Mme Zanetti, rapporteure

-----

### ARTICLE 3

A l'alinéa 2, substituer au mot : "repris", le mot : "employés"

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.